

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE

Nom de l'installation visitée : CHSLD CHAMPLAIN

État d'avancement

Région : Montérégie

Non  
Réalisée  
0%

Date de la visite : 22 octobre 2019

Date de transmission au MSSS : 4 avril 2020

Reddition de comptes : 30 juillet 2020

Non débutée En cours Réalisée

L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	0	0
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	0	0	0
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		30 juillet 2020			21 octobre 2020			22 octobre 2021		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
<b>Partie 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES</b>										
1	Le MSSS recommande à l'établissement de poursuivre son engagement afin d'élaborer un programme d'accueil favorisant l'intégration des nouveaux résidents.									
<b>Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ</b>										

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		30 juillet 2020			21 octobre 2020			22 octobre 2021		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin d'intégrer dans son plan d'action des objectifs visant la qualité du milieu de vie.									
3	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement en offrant des activités afin de favoriser la bienveillance et contrer la maltraitance au personnel, aux résidents et à ses proches.									
4	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de promouvoir les droits des résidents en informant systématiquement le comité de résidents lors d'une nouvelle admission.									
5	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que l'aménagement des espaces communs permette aux résidents et à leurs proches de se sentir comme à la maison et des repères visuels soient présents dans les aires communes.									
6	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires pour élaborer un plan de maintien des installations matérielles, de s'assurer que les lieux soient bien entretenus et que les produits dangereux soient rangés de façon sécuritaire,									
<b>Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE</b>										
7	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les interventions en soins palliatifs et de fin de vie soient réalisées en interdisciplinarité en incluant les proches.									
8	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que la : • distribution des repas soit présentée plat par plat, pour les résidents qui le requièrent; • présence du personnel soit optimisée au moment des repas.									
9	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin d'améliorer le soutien offert aux bénévoles.									